

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[1999-09-60](#)[Item](#)[Marie Moret à Victor Barca, 2 juillet 1899](#)

## Marie Moret à Victor Barca, 2 juillet 1899

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-60

Collation 1 p. (413rbis)

Nature du document Copie manuscrite d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Victor Barca, 2 juillet 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53706>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [2 juillet 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Barca, Victor](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

## Description

Résumé Marie Moret accuse réception du mandat de 10 F envoyé par Victor Barca pour son réabonnement au *Devoir*.

Notes Sur le folio 413r sont copiées la fin de la lettre de Marie Moret à Émile Venet du 28 juin 1899 (copie à la presse) et la carte de Marie Moret à Victor Barca du 2 juillet 1899 (copie manuscrite)

Support Texte manuscrit à la mine de plomb.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

---

Il ne faut pas que  
le voiturier revienne  
sans rapporter le  
foyer, son cendrier  
et les deux bancs  
du tuyau démontés,  
donc, il faut que  
vous soyez là pour  
lui livrer ces objets.

Agréer je vous  
prie, Monsieur, mes  
parfaites civilités

M. Goux

carte  
2 juillet 1899

disant :

a l'honneur d'accuser réception,  
de vous de son mandat  
de 20 fr. pour réabonnement  
d'un an au journal Le Droit,  
et de prier d'agréer l'expres-  
sion de ses sentiments  
les plus distingués -